

BIRIATOU



2014

BIRIATUko Aldizkaria

bulletin municipal



LE MOT DU MAIRE



Chers Biriatur,

Comme chaque année, à pareille époque, vous pourrez prendre connaissance de l'essentiel de l'actualité dans notre commune au cours des douze mois écoulés.

Tout d'abord, l'année 2014 aura été marquée par le renouvellement de l'équipe municipale à l'issue d'un scrutin, nouvelle formule, à forte participation.

Je me dois ici de vous adresser mes plus chaleureux remerciements pour avoir, une nouvelle fois, accordé votre confiance à l'équipe que j'avais l'honneur de conduire.

A titre personnel c'est la sixième fois que vous me témoignez de votre confiance, non seulement je vous en suis profondément reconnaissant mais elle m'engage encore davantage à ne pas vous décevoir.

Je peux vous assurer que la recherche de l'intérêt général et la feuille de route de notre programme vont guider chacune de nos actions au cours de ce mandat.

Je me plais à souligner le bon climat qui règne dans nos réunions du Conseil municipal. Nous devons tous, majorité et opposition, avoir pour seul objectif l'intérêt du village en laissant de côté toutes autres considérations.

C'est aussi la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires qui nous aura beaucoup occupés. Ce ne fut pas simple et bien que les résultats, à ce jour, soient satisfaisants rien n'est définitivement gagné tellement la recherche des intervenants aux NAP est complexe.

L'école est depuis toujours une structure que je place dans les priorités de nos décisions communales.

Nous avons décidé aussi, avec le concours de l'EPFL, de nous porter acquéreur de l'ancienne maison des religieuses que le diocèse avait décidé de vendre. Cette maison fait partie intégrante de la vie du village, il était donc inconcevable de la voir partir pour d'autres destinations.

Je me dois aussi de dire que le contexte général, mais surtout économique, est préoccupant tellement les " coupes sombres " effectuées par l'État impactent les budgets communaux.

A ceci viennent se rajouter des dépenses, elles aussi imposées, telles la part restant à charge pour les rythmes

scolaires, environ 8 000 €, et l'obligation pour toutes les communes de refaire le PLU, pour fin 2016, au-regard des nouvelles directives « Grenelle 2 » et « ALUR », le coût pour nous sera de l'ordre de 28 000 €HT.

Pour faire face à ces nouvelles contraintes, chacune des collectivités aura à réduire de manière significative les investissements, voire les coûts de fonctionnement, ou bien procéder à une augmentation des impôts locaux.

Mais comment peut-on encore davantage, dans le contexte que nous connaissons, solliciter par l'impôt nos administrés à hauteur de ce qui serait nécessaire pour compenser la perte de recettes. Ce n'est pas un objectif que l'on peut, en tout cas pour l'instant, envisager.

Notre pays vient de connaître, en ce mois de janvier, des drames atroces qui nous montrent combien le fanatisme peut avoir des conséquences dramatiques. Le vivre ensemble est un bien précieux que nous devons tous, là où nous sommes, contribuer à entretenir et à renforcer.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui dans les associations œuvrent, toute l'année, pour offrir des services, réaliser des animations et par là même améliorer notre cadre de vie. Merci à tous les bénévoles qui s'investissent et donnent de leur temps pour le bien commun.

Je pense aussi à tous ceux atteints par la maladie, à ceux qui nous ont quittés et à leurs proches dans la douleur. Soyez assurés de ma totale affection.

Enfin je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année, pour vous-mêmes et pour ceux qui vous entourent. Qu'elle vous apporte santé, sérénité, réussite et qu'elle vous donne aussi confiance en l'avenir.

Très cordialement à tous.

Le Maire,
Michel HIRIART

Auzapezaren HITZA

Biriatur agurgarriak,

Urtero bezala, garai honetan, iragan diren hamabi hilabeteen aktualitate nagusien berri hartzen ahalko duzue.

Hasteko, 2014. urtea markatu duten gertakarien artean, bada udal taldearen berritzea, parte-hartze azkarra izan duen hauteskunde sistema berri baten ondotik.

Esker beroenak helarazi behar dizkizuet, berriz ere, gidatzeko ohorea nuen taldeari eman diozuen konfiantzarengatik.

Pertsonalki, seigarren aldia da konfiantza ematen didazuela, nere eskertasun osoa helarazten dizuet eta horrek engaiatzen nau oraindik gehiago zuek ez atsekabetzera.

Segurtatzen ahal dizuet agintaldi honetan ere interes orokorraren bilatzeak eta gure programaren bide orriak gidatuko dituztela gure ekintza guziak.

Atsegin dut Herriko Kontseiluko gure bilkuretan den giro ona azpimarratzea. Denek, bai gehiengoak baita oposizioak ere, herriaren interesa bakarrik izan beharko lukete helburu bakarra, beste arrazoibide guziak bazterrean utziz.

Eskola erritmoen erreformaren bideratzeak ere denbora ainitz hartu digu. Ez da errexa izan eta nahiz eta emaitzak egun aski onak izan, deus ez da behin betiko irabazia hain konplikatu den Eskolaldi inguruko jardueretarako kanpoko parte-hartzaileak atxematea.

Eskola betidanik gure herriko erabakien lehentasunetan ezartzen dudan erakundea da. Tokiko Lurren Erakunde Publikoaren laguntzarekin, erabaki dugu erostea, diozesak saltzea erabaki zuen lehengo seroren etxea. Etxe hau, herriko bizitzaren parte da, pentsaezina zen ondorioz beste batzuen eskutan uztea.

Aipatu behar dut ere testuinguru orokorra eta bereziki ekonomikoa; hau, kezagarria da, Estatuak egiten dituen murrizketek hainbeste hunkitzen dituzten herrietako aurrekontuak.

Honi gehitu behar zaizkio gastuak, hauek ere inposatuak, eskola erritmoak diruztatzekoa den partea bezalakoak, hau da gutti gorabehera 8.000 €. Gehitu behar da ere herri guziek duten betebeharra Hirigintza Tokiko Plana berriz egiteko 2016ko, "Grenelle 2" eta "ALUR" zuzentzarau berriei begira. Guri dagokigunez, kostua BEZik gabe 28.000 € tara helduko da.

Hertsapen berri hauei aurre egiteko, kolektibitate bakoitzak inbertsioak, baita funtzionamendu gastuak ere apaldu beharko ditu, edo tokiko zergak ainitz emendatu beharko lituzke.

Baina, nola eska diezaiekegu gure herritarrei oraindik gehiago, ezagutzen dugun testuinguruan. Hau ez da gure helburuetan sartzen, momentuz bederen.

Urtarril honetan, gure herrialdeak drama ikaragarriak bizi berri ditu. Hauek erakusten digute zenbat ondorio lazgarriak ekar ditzakeen fanatismoak. Elkar bizitza, denek, garen lekutik, mantentzen eta indartzen lagundu behar dugun ontasun baliotsua da.

Urte osoan elkarrekin, zerbitzuak eskaintzen, animazioak antolatzen eta bide batez gure bizi ingurumena hobetzen duten pertsona guziak eskertu nahi ditut. Denen arteko onerako inplikatzeko diren eta denbora ematen duten laguntzaile guziak eskertzen ditut.

Eritasunak hunkitzen dituen pertsona guzietan pentsatzen dut ere, samintasunean utzi gaituzteneri eta haien ahaideeri. Onar itzazue nere erabateko atxikimendua.

Azkenik, urte berri on bat desiratzen dizuet deneri, zuihaueri eta zuen hurbilekoeri. Ekar diezazkizuela osasuna, lasaitasuna, arrakasta eta eman diezazuen etorkizunean konfiantza.

Adeitasunez.

*Auzapeza,
Michel HIRIART*

SOMMAIRE AURKIBIDEA

1. Editio du Maire
Auzapezaren hitza

2. Mandat 2014-2020
2014-2020ko Agintaldia

5. Personnel
Herriko langileak

6. Nouvelles Activités Péricolaires
Eskolaldi Inguruko Jarduera Berriak

8. Ecole
Eskola

9. Aménagements
Antolaketak

10. Travaux Voirie
Obrak Bideak

12. Environnement
Ingurumena

15. Civisme
Zibismoa

16. Monument aux morts
Hilen oroitarria

18. 2014 en images
2014 iruditan

20. Animations
Animazioak

22. CCAS
LSHZ

24. Urbanisme
Urbanismoa

26. Budget
Aurrekontua

28. Agglo
Elkargoa

29. Contentieux
Gatazkak

30. Associations
Elkartekak

36. Etat civil
Estatu zibila

MANDAT

2014-2020

2014-2020KO
AGINTALDIA



Le 23 mars dernier, les Biriatar se sont massivement déplacés pour voter aux élections municipales et communautaires.

Compte-tenu des règles électorales en vigueur, les résultats des élections ont donné, pour les élections municipales, 12 sièges à la liste majoritaire "Biriato pour tous" et 3 sièges à la liste d'opposition "Biriato geroa". Pour les élections communautaires ont été élus Conseillers communautaires, Michel HIRIART et Pascale GUICHARD, et suppléant, Philippe GAUTIER.



Michel HIRIART
Maire



Jean-Marc FINESTRA
Premier Adjoint



Philippe GAUTIER
Second Adjoint



Pascale GUICHARD
Troisième Adjoint



Jean-Michel OLAIZOLA
Conseiller délégué



Emilie BUSO



Sylvie de ESOAIN



Anais HAROUTIOUMIAN



Sylvie IPARRAGUIRRE



Emmanuel ROUXEL



Jean-Claude SARRON



Diana SOROETA



Odile CORNU



Patrick PEÑA



Vincent SORHUET

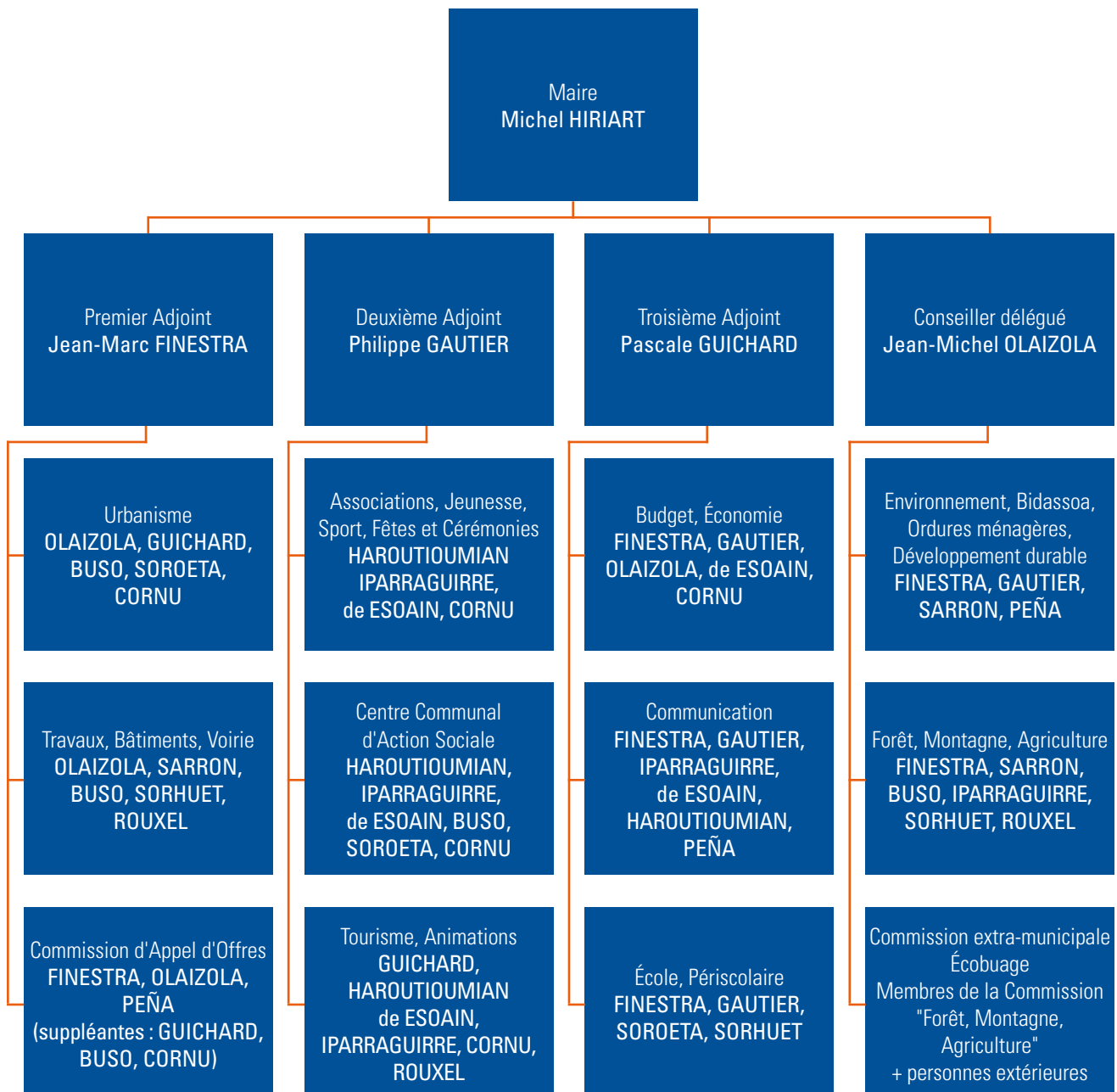
MANDAT

2014-2020

2014-2020KO
AGINTALDIA

COMMISSIONS MUNICIPALES

HERRIKO BATZORDEAK



Commission Communale des Impôts Directs. Titulaires : FINESTRA, MARTINEZ, OLAIZOLA, GUICHARD, de ESOAIN, HIRIBARREN. Suppléants : ERRANDONEA, ESCUDERO, MONTAGNE, ROUXEL, ARTOLA, LANDAGARAY

Cette commission est composée à la fois d'élus et de personnes extérieures. La Commune transmet une liste de 24 noms au service des impôts qui en retient la moitié.

Représentants de Biriattou aux Commissions de l'Agglomération Sud Pays Basque
Biriattuko ordezkariak Hiriguneko Batzordeetan

COMMISSIONS	REPRÉSENTANT(S) DE BIRIATOU
Commission locale d'évaluation des charges transférées	GUICHARD
Commission Intercommunale des Impôts Indirects	GUICHARD
Commission intercommunale d'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH)	GUICHARD (Titulaire) OLAIZOLA (suppléant)
Commission marchés à procédure adaptée	GUICHARD
Eau potable	OLAIZOLA, SORHUET
Transports, Mobilité	GAUTIER, GUICHARD, CORNU
Culture	de ESOAIN
Administration générale, Finances	GUICHARD
Langue basque	OLAIZOLA
Transfrontalier	OLAIZOLA
Urbanisme, SCOT	GUICHARD
Tourisme	GAUTIER, GUICHARD
Habitat	HIRIART, GUICHARD
Assainissement, Pluvial, Littoral, Qualité des eaux de baignade	GAUTIER, PEÑA
Développement économique, Innovation, Recherche	SARRON
Natura 2000, Milieux naturels, Développement durable, Risques	HIRIART, OLAIZOLA

Représentants de la Commune auprès des structures intercommunales et associations
Biriattuko ordezkariak elkargo eta elkarteetan

ORGANISMES	TITULAIRE(S)	SUPPLÉANT(S)
Syndicat Départemental d'Énergie (SDEPA)	FINESTRA	ROUXEL
Syndicat Intercommunal pour l'Élimination des Déchets (SIED)	FINESTRA GAUTIER	HIRIART PEÑA
Association Terre et Côte Basques	GAUTIER GUICHARD	Pas de suppléant
Association des communes forestières	OLAIZOLA	SARRON
Association des communes de montagne	OLAIZOLA	SARRON
Office National des Forêts (ONF)	OLAIZOLA SARRON FINESTRA	Pas de suppléant
Syndicat intercommunal pour le soutien à la culture basque	OLAIZOLA	SORHUET
Établissement Public Foncier Local (EPFL)	FINESTRA	CORNU
Association d'aide familiale et sociale	GAUTIER	CORNU
Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UDCCAS)	GAUTIER	de ESOAIN

NOËL DU PERSONNEL

HERRIKO LANGILEEN EGUBERRIA

Comme tous les ans, les élus municipaux et le personnel communal se sont retrouvés autour d'un apéritif de fin d'année. Un moment convivial qui vient clôturer une année de travail. L'occasion également pour les enfants du personnel de trouver au pied du sapin le cadeau offert par la commune.

**PERSONNEL
COMMUNAL**

**HERRIKO
LANGILEAK**

DÉPART EN RETRAITE DE MONIQUE LAFITTE

MONIQUE LAFITTE-EN ERRETRETA HARTZEA

Monique LAFITTE a assuré l'accueil de la mairie depuis son recrutement en janvier 2002.

A l'occasion de son départ en retraite, un pot de départ a été organisé en mairie le 11 avril. Monique a reçu une belle poterie, un bouquet de fleurs ainsi que la médaille de la Commune. Tous ceux qui l'ont côtoyée se souviendront longtemps de sa gentillesse et de sa disponibilité. Bonne retraite Monique !



NOUVEAUX AGENTS

LANGILE BERRIAK

Emmanuelle BEITIA assure désormais l'accueil de la mairie depuis le départ de Monique LAFITTE. Emmanuelle a été recrutée en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE).

Kevin FONSECA a été recruté au mois d'octobre sur un emploi d'avenir, en tant qu'agent de la salle polyvalente Xoldo.

Daniel UGARTE est quant à lui venu renforcer les services techniques, en l'absence de Christophe CIGARROA qui a pris une disponibilité sans solde d'un an. Daniel a été recruté par le biais d'un CAE.

TITULARISATION DE STÉPHANIE EYT

STEPHANIE EYT-EN IZENDATZEA

En juin 2012, Stéphanie EYT avait été recrutée en CAE pour deux ans afin d'assurer la Direction de l'ALSH. Ayant donné pleinement satisfaction et s'agissant d'un poste de responsable de service, Stéphanie a été nommée stagiaire, et à l'issue de son stage, deviendra ainsi le septième agent titulaire de la Commune.

NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Les NAP ont bien démarré

Eskolaldi inguruko jarduera berriak ederki abiatu dira

Après plusieurs réunions de concertation et de nombreux échanges avec l'inspectrice de l'Éducation Nationale, les enseignantes, les parents d'élèves, les agents communaux intervenant à l'école, et les associations, la municipalité a mis en place les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) à la rentrée 2014.

En application de la loi sur les nouveaux rythmes scolaires, les écoliers ont désormais classe le mercredi matin, avec toujours vingt-quatre heures de cours hebdomadaires. La pause méridienne est allongée de quinze minutes chaque jour. Deux heures, une le lundi et une le vendredi, permettent aux écoliers de souffler un peu dans la semaine, en rentrant plus tôt à la maison, ou en participant à l'une des activités proposées par la commune, toujours gratuites pour les familles.

Les inscriptions aux NAP se font par cycles, entre deux périodes de vacances. L'enfant qui n'a pas obtenu son premier choix étant prioritaire pour le cycle suivant.

Hezkunde Nazionaleko ikuskarritzarekin, irakasleekin, gurasoekin, eskolan esku hartzen duten herriko langileekin eta elkarteekin, izan diren hitzartzeen eta solasaldi anitzen ondotik, Herriko etxeak Eskolaldi inguruko jarduera berriak bideratu ditu 2014ko sartzean.

ESKOLALDI INGURUKO JARDUERA BERRIAK

Des activités variées de la maternelle au CM2

Jarduera desberdinak adin guztietarako

Selon leur âge, et leur souhait, les enfants peuvent choisir entre plusieurs activités, calmes ou plus sportives, individuelles ou par équipes. Quelques activités sont animées en langue basque. Un espace de repos est aussi proposé.

Pour ce premier trimestre de l'année scolaire, au programme du lundi on avait danse, cuisine, jeux d'extérieur, quartier libre, pelote basque, et espace cartable en septembre et octobre, et jeux de groupe, contes, danse, quartier libre, espace cartable, cartes de Noël, et badminton en novembre et décembre. Le vendredi, c'était cirque, activités nature, grands jeux, arts plastiques, quartier libre, et jeux de balles en septembre et octobre, et parcours motricité, cuisine, théâtre, quartier libre, objets de Noël, et activités nature en novembre et décembre.

L'espace cartable, demandé par des parents, n'a pas eu de succès auprès des enfants, il ne sera pas reconduit.

Toutes les activités sont encadrées par des animatrices qualifiées (BAFA, CAP petite enfance, BPJEPS, ou équivalent). L'équipe de l'ALSH a été renforcée par les Atsem de l'école maternelle, et par Emmanuelle, agent d'accueil de la mairie, par ailleurs animatrice "nature" diplômée. Les associations l'Art du Spectacle (cirque, théâtre), et Dynamix Fit (danses modernes) sont intervenues de septembre à décembre.

Haiei adinaren eta nahiaren arabera, hurrek jarduera desberdinen artean hautatzen ahal dute, aktibitate lasaiak edo kirol-aktibitateak, banakakoak edo taldekakoak. Jarduera batzuk euskaraz animatuak dira. Pausa leku bat ere proposatua zaie.





Une offre en langue basque enrichie

Euskarazko eskaintza aberastua

Oihana, animatrice bascophone, propose déjà quelques activités en langue basque. Ce choix s'étoffera prochainement grâce à la convention signée par l'Agglomération Sud Pays Basque avec plusieurs associations. Dans le cadre de ce partenariat, nous pourrions offrir pour les prochains cycles des activités nouvelles aux élèves bascophones : initiation aux bertsu avec Egoitz de l'association Bertsularien Lagunak, radio avec Aitziber, de la radio Antxeta Irratia, et animations diverses avec l'association Uda Leku.

Oihana, animatzaile euskaldunak, jadanik euskarazko jarduerak proposatzen ditu. Eskaintza hau aberastuko da laster aukera berri batzuei esker.

Hego Lapurdiko Hiriguneak urte bukaeran hitzarmen bat sinatu du elkarte desberdinekin. Partaidetza honen baitan, ikasle euskaldunentzat datozen zikloetarako jarduera berriak proposatzen ahalko ditugu : Bertsularitzari buruzko lehen irakaspenak Bertsularien Lagunak elkartearekin, irrati tailerra Gure irratiaekin eta animazio desberdinak Uda Leku elkartearekin.



Des animations de qualité pour un coût maîtrisé

Kalitatezko animazioak prezio kontrolatu batean

Nous avons anticipé la préparation des NAP, alors appelées TAP (Temps d'Activités Périscolaires), dès la rentrée 2013. Pour compléter l'équipe ALSH et périscolaire, nous devons recruter une animatrice pour environ 20 heures hebdomadaires. Nous avons choisi d'engager, grâce à un contrat aidé par l'État, une animatrice à temps complet, afin de disposer d'un volume d'heures pour la formation du personnel, et pour mettre en place, chaque semaine, un temps de préparation des NAP, de novembre 2013 à juin 2014. Avec l'aide de l'État pour les contrats des animatrices, qui s'élève à 75% pour des emplois d'avenir de trois ans, la charge salariale reste supportable pour le budget communal. (La directrice et les Atsem sont titulaires, leurs salaires sont intégralement payés par la commune).

La commune perçoit également une aide de la CAF de 0,50 € par enfant et par heure, ainsi qu'une aide forfaitaire de l'État de 54,00 € par enfant et par an.

Nous avons par ailleurs trouvé un accord avec deux associations, pour des interventions gratuites ou à petit prix, en échange de la mise à disposition de salles pour leurs activités.

Nous devons offrir aux enfants et aux familles une prestation de qualité, tant pour l'ALSH que pour les NAP. C'est notre objectif, tant que l'État maintiendra son engagement au côté des communes.

Les NAP en chiffres

Eskolaldi inguruko jarduerak zenbakitan

Effectif scolarisé : 94 enfants

Inscriptions aux NAP : 77 enfants, soit 82%

Encadrement

- Une directrice
- 3 animatrices
- 2 Atsem (1 le lundi et 1 le vendredi)
- 1 agent d'accueil (animatrice nature, le vendredi)
- 2 intervenants extérieurs (1 le lundi : danse, et 1 le vendredi : cirque ou théâtre)

Eskolatu haur kopurua: 94 haur

Eskolaldi inguruko jardueretarako izen-emateak 77 haur, hau da % 82a

Arduradunak:

- Zuzendaria
- 3 animatzaile
- 2 Atsem (1 astelehenetan eta 1 ostiraletan)
- harrerako langile 1 (natura animatzailea, ostiraletan)
- 2 kanpoko parte-hartzaile (1 astelehenetan: dantza, eta 1 ostiraletan: zirkua edo antzerkia)

ÉCOLE



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT ET PÉRISCOLAIRE

ATERBERIK GABEKO AISIALDI ETA ESKOLAZ KANPOKO DENDORA

Cette année encore, le centre a fait le plein en juillet, les semaines d'août étant toujours plus calmes. L'accueil de loisirs sans hébergement répond bien aux attentes des familles, et aux souhaits des enfants. Les sorties en bus du mercredi ont rencontré comme d'habitude un beau succès, et les enfants ont également beaucoup apprécié la nouveauté de l'année : des après-midis à la plage, par petits groupes, grâce à la navette Uribil.

L'accueil périscolaire connaît une baisse de fréquentation depuis la rentrée, imputable à la fois à la baisse de l'effectif scolarisé et aux nouveaux rythmes scolaires.

Aterpe gabeko aisialdi harrerak familien beharrei eta haurren desirei ongi erantzuten die. Aurten ere, zentroa uztailean betea izan da eta abuztuko asteak aldez, beti bezala, lasaiagoak izan dira. Eskolaldi inguruko harrerak ikasle gutiago erakartzen ditu sartzetik geroztik, eskolatutako ikasle kopuruaren apaltze batengatik baita eskola erritmo berriengatik.



ESKOLA

ÉCOLE

ESKOLA

Une baisse d'effectifs importante est constatée à l'école maternelle. 52 enfants étaient inscrits à la maternelle l'an dernier, contre seulement 37 enfants à la rentrée 2014. Les prévisions montrent que cette baisse va s'accroître avec, en trois ans, une perte de 50% pour la maternelle (52 enfants en 2013/2014, 25 enfants prévus en 2016/2017), et de 20% pour le groupe scolaire (106 enfants en 2013/2014, 85 enfants prévus en 2016/2017).

Ohartzen gara ama-eskolako ikasle kopuruaren apaltze garrantzitsuz. Iaz, 52 ikaslek izena eman zuten ama-eskolan eta 2014ko sartzean bakarrik 37k.

Iragarpenek erakusten dute apaltze hau indartuko dela hiru urteren buruan, %50ez ama-eskolan (2013/2014an 52 haur, 2016/2017an 25 aurreikusiak) eta %20ez eskola-multzoarentzat (2013/2014an 106 ikasle eta 2016/2017an 60 aurreikusiak).

TRAVAUX AU GROUPE SCOLAIRE

LANAK ESKOLAN

Les agents communaux ont réalisé divers aménagements : pose d'étagères pour les activités NAP et à la cantine, peinture des placards à vélos dans la cour, rénovation de l'aire de jeux, installation de nouvelles jardinières au jardin pédagogique, petites réparations, ...

Une entreprise est intervenue cet été pour refaire en enrobé le revêtement de la cour de récréation, pour un montant de 5 318 € TTC. Ce nouveau revêtement a supprimé les flaques d'eau des jours de pluie, et sa granulométrie plus fine cause moins d'égratignures en cas de chute. Deux grandes marelles très colorées, agréables à l'œil et appréciées des petits à l'heure de la récré, ont été appliquées sur le sol par un procédé thermocollé. Sur le terrain de sport, le marquage au sol a été repeint et un filet pare-ballon a été installé pour permettre aux enfants de jouer sans perturber la tranquillité du voisinage.

Herriko langileek antolaketa obra desberdinak gauzatu dituzte, DUBOS enpresak esku hartu du uda honetan jostalekuaren estaldura berri mundrunez egiteko, oso koloretsuak diren bi xingili joko tindatuak izan dira lurtean.

AMÉNAGEMENTS

ANTOLAKETAK

PRESBYTÈRE

L'ancien presbytère, devenu vacant depuis le départ de l'abbé CARRICART, a été rénové et transformé en logement locatif social. Le bâtiment a été renommé "Elizondo" (près de l'église). Les travaux ont duré de février à mai, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte Alain HOARAU, pour un coût total TTC de 93 247,03 €. Pour financer, l'opération, nous avons obtenu 41 830 € de subventions, soit 45 % du montant total des travaux, et nous avons également réalisé un emprunt sur huit ans auprès de la Caisse d'épargne.

Après un appel à candidature réalisé auprès de tous les habitants du village, l'appartement a été attribué, par délibération du Conseil municipal du 18 juillet, à M. et Mme ILLARRAMENDI, parents de deux enfants, une fille de 9 ans et un garçon de 6 ans, à compter du 1^{er} août. Le loyer, fixé à 541 €, est supérieur au remboursement de l'emprunt qui est de 388 € par mois. M. et Mme ILLARRAMENDI ont à leur charge l'ouverture et la fermeture quotidiennes de l'église et de l'ascenseur, matin et soir.

PRESBITARIOA



MOHIKO TTIKI

Les travaux de construction de la Résidence " Mohiko-Ttiki ", réalisation de l'opérateur social COL, au quartier Aguerreberri sont terminés, les premiers logements ont été livrés le 9 décembre.



TRAVAUX VOIRIE

PROGRAMME DE VOIRIE

BIDEEN MAILAKO PROGRAMA

Le programme des travaux de voirie s'est limité à quelques opérations ponctuelles. La quasi-totalité des chemins du village étant maintenant en enrobé à chaud, une campagne d'emplois (petites réparations) a été programmée sur l'ensemble de la voirie communale. Le revêtement du chemin Egur-ttiki a été réalisé en enrobé à chaud. Une partie du chemin de Gastagnalde, non traitée l'année dernière pour permettre à un riverain de terminer ses travaux de construction, a été revêtue avec la création d'une petite surlargeur dans la pente, pour faciliter le croisement des véhicules. Un plateau ralentisseur a été installé sur le chemin d'Arruntz dans une zone où de nombreux enfants jouent en bordure de route, et où la circulation augmente en même temps que les constructions neuves se terminent. Ces travaux ont été confiés, après mise en concurrence, à l'entreprise EUROVIA pour un montant TTC de 34 800 €.

Herriko kasik bide guztiak beroko estaldura batez estaliak dira orain. Enplegatze kanpaina bat (noizbehinkako operazionak) programatua izan da herriko bide guztietan.



Chemin Egur Ttiki



Ralentisseur Arruntz

SENS UNIQUE

Le centre bourg et notamment la partie du chemin depuis la maison Contrestenia jusqu'à la maison Mouniort étant très étroite, nous avons décidé de modifier la circulation et d'instaurer un sens unique. Les automobilistes circuleront dorénavant du bourg vers le cimetière et le retour vers le bourg se fera par le chemin des écoles. Des panneaux indicateurs sont installés aux croisements des divers chemins alentour. Ceci devrait permettre de fluidifier et de faciliter la circulation sur cette route très fréquentée.

NORABIDE BAKARRA

OBRAK BIDEAK

SIGNALÉTIQUE ET SÉCURITÉ

SEINALETIKA ETA SEGURTASUNA

Chaque fois qu'il est possible d'améliorer les conditions de circulation et plus particulièrement la sécurité des automobilistes et des piétons, nous mettons en place la signalétique adaptée. C'est ainsi que plusieurs miroirs ont été remplacés aux quartiers Munua et Salapio, et installés à la demande des riverains sortie nouveau lotissement chemin de Garlatz, et sortie des Ets Alberdi à Mankarroa. Ils sont parfois malheureusement volés.

Nous avons également fait procéder à la pose de glissières de sécurité en bois, dans deux secteurs dangereux de la commune, au chemin d'Arruntz et au chemin de la forêt, par l'entreprise SIGNATURE, montant des travaux TTC de 4 584 €.



TRAVAUX VOIRIE

INONDATIONS

REHAUSSEMENT CHEMIN DE LA FORET

UHOIDEAK - OIHANBIDEAREN ALTXTATZEA

L'année 2014 aura été bien pluvieuse. Le 25 janvier, le quartier du chemin de la forêt subissait une nouvelle inondation sans pour autant créer de dégât aux habitations. Le samedi 27 décembre, une forte pluie incessante, durant environ 2 heures dans l'après-midi, n'a pas permis aux sols d'absorber le trop plein ; aussi, la plupart des ruisseaux ont débordé sur les chemins, entraînant également divers éboulements.

Afin de maintenir la route accessible en cas de débordement de la Bidassoa, le programme de rehaussement du chemin de la Forêt est lancé. Le bureau d'études INGEAU, maître d'œuvre est mandaté pour réaliser l'étude de faisabilité de ce projet.

Oihanbidearen altxatze programa abiatua da, obralaria den INGEAU ikerketa bulegoak, proiektu honen egingarritasun ikerketa gauzatzeko izendatua izan da.



TRAVAUX DIVERS

OBRA DESBERDINAK

Quelques aménagements divers ont également été réalisés dans les quartiers :

- Installation de deux arrêts de bus (Pont Larretxekoborda et résidence Gazteluberri).
- Pose de panneaux d'affichage à Courlecou, Caminoberri et Gazteluberri.

ÉLARGISSEMENT A63

A63 AUTOBIDEAREN ZABALTZEA

Les travaux d'élargissement de l'A63 ont démarré. La portion située sur notre commune nécessite peu d'élargissement des voies et aucune modification des ouvrages d'art. Les travaux concernent plutôt la mise en place d'un dispositif de récupération des eaux de ruissellement avec création d'un grand bassin de rétention au quartier Courlecou qui viendra compléter les quatre bassins déjà aménagés par les ASF, et améliorera grandement la situation hydrographique de notre territoire.

La protection phonique des riverains sera renforcée avec la création de merlons de terre et de murs anti-bruits.



ENVIRONNEMENT

INGURUMENA



LOTS DE BOIS

BEROTZEKO EGUR METAK

Comme chaque année, la commune met à la vente des lots de bois de chauffage pour les particuliers. Cette année une douzaine de personnes en ont donc été bénéficiaires, au prix de 60 € le lot. Les lots de bois sont préparés avec les agents de l'ONF et sont constitués d'arbres tombés ou sur pied. Le tirage au sort a lieu en début d'année et le délai d'exploitation est fixé au 15 avril 2015. Nous vous recommandons vivement de respecter les consignes de sécurité.

Urtero, herriko etxeak berotzeko egur-sortak birituarren esku ematen ditu, egur-sorta 60 eurotan. Interesatuak baldin bazarete, xehetasunak eta izen-emateak herriko etxean.

COUPE SPECIALE pour la vente à un professionnel

MOZTE BEREZIA profesional bati saltzeko

Un lot de bois de 158 m³, essentiellement constitué de chênes rouges très branchus, a fait l'objet d'une vente de gré à gré à l'entreprise DONATO LARRETXE LIZARDI. L'entreprise a pris à sa charge la création de nouvelles pistes pour parvenir à la parcelle. Celles-ci permettront dans le futur d'accéder aux prochains lots de bois. La forêt arrivant à maturité (en particulier en ce qui concerne les chênes américains), d'autres opérations de vente sur pied seront prochainement proposées.

COUPES SAUVAGES DE BOIS

EGUR MOZTE BASATIAK

Certains propriétaires abattent des arbres situés en zone boisée classée du PLU, ou faisant partie du paysage identifié à conserver. Les coupes de bois doivent donc être préalablement demandées en mairie pour connaître la réglementation du zonage du PLU et obtenir le cas échéant une autorisation préalable, après consultation des services compétents. Il est très dommageable pour l'ensemble du paysage de la commune de voir ainsi des arbres, parfois centenaires et en bon état de conservation, et qui ne gênent en rien, abattus, et qui plus sans projet de reboisement. Ce n'est pas acceptable et nous veillerons à faire respecter la règle en envisageant, si nécessaire, des sanctions.

Aholkatua zaie partikularrei herriko etxean jakinean ezartzea edozein egur mozte aintzin, zuhaitz batzuk atxikitzeoak dira, HTP sailkatua den oihan eremuan kokatzen baitira.



Piste créée par l'entreprise DONATO

ENVIRONNEMENT

ACHAT ÉPAREUSE

SASI GARBITZEKO MAKINA BATEN EROSTEA

L'accès à la montagne et à la forêt nécessite un entretien régulier des pistes. La commune a donc décidé d'acheter une épareuse et l'utilisera en fonction des besoins, pour ne pas laisser la végétation envahir les pistes. C'est auprès de la commune d'AMOU (40) que nous avons pu acquérir cette machine d'occasion au prix de 4 000 €.

Herriko etxeak bigarren eskuko sasi garbitzeko makina bat erosi berri du ezpondak, bide bazterrak eta oihanbideak maizago eta merkeago mantentzea ahalbidetuko duena.



ENTRETIEN DES TALUS

EZPONDEN MANTENTZEA

Les travaux habituels d'entretien des talus et bords de chemins ont été réalisés au printemps et à l'automne par l'entreprise GUIROY. L'épareuse acquise par la Commune permettra de réaliser ces débroussaillages plus fréquemment et à moindre coût.



INGURUMENA

ENTRETIEN DIVERS

ASKOTARIKO MANTENTZEA

Le nettoyage de deux parcelles de terrain communal dans la zone " Mendia ", vers Martingoiti et le Chemin de la forêt, a été effectué par l'association ADELI, avec la participation de l'Agglo Sud Pays basque, afin de protéger des habitations proches du sous-bois.

PISTE DEFENSE FORÊT CONTRE INCENDIES

SUAREN KONTRAKO PISTAK

D'importants travaux de création de pistes ont été réalisés entre fin 2013 et début 2014, achevant ainsi le programme global des pistes de défense incendie. Un nouveau passage canadien a été réalisé au départ du chemin de Lizarlan ainsi que le busage d'un passage vers Ibardin. L'achat de l'épareuse améliorera considérablement l'entretien de ces nombreux kilomètres de pistes.



ÉLAGAGE

XEDARRATZEA

Beaucoup de propriétaires ne réalisent pas les travaux d'élagage des arbres bordant les voies communales. Ce manquement entraîne des problèmes de circulation, notamment pour les camions du SIED. La commune a sollicité, exceptionnellement, l'entreprise EURL LONA afin de réaliser un programme d'élagage au mois de mars. Nous rappelons aux propriétaires que cet entretien leur incombe.

ENVIRONNEMENT

INGURUMENA



FRELONS ASIATIQUES

LIZTOR ASIARRAK

Cette année l'entreprise ITURRIA a été sollicitée 12 fois pour la destruction de nids de frelons asiatiques. Soyez attentifs et avertissez rapidement les services de la mairie lorsque vous découvrez la présence de ces insectes. Le service est gratuit.



INSTALLATION BERGER EN MONTAGNE

ARTZAINAREN INSTALAZIOA MENDIAN

Un berger sans terre souhaitant s'installer sur le territoire de la commune a déposé un projet. En concertation avec les bergers de la commune, un endroit propice a été déterminé sur une surface de 131 ha. Un bail à ferme d'une durée de 9 ans a été signé entre lui et la commune. Le berger n'est pas encore installé physiquement sur le terrain mais cela devrait se concrétiser dans les mois à venir.

La présence de brebis permet d'entretenir la montagne et de nous offrir de beaux paysages.

Herriko etxeak 9 urteko alokatze kontratu bat sinatu du mendian finkatuko den artzain batekin.



CIVISME

ZIBISMOA

STATIONNEMENT INTERDIT

Nous rappelons, une nouvelle fois, qu'il est interdit de stationner sur les trottoirs du bourg, en particulier sur le chemin Herri Alde. Nous demandons aux riverains, aux visiteurs et aux utilisateurs du Xoldo de respecter la réglementation.

Des parkings suffisamment spacieux sont prévus à cet effet, il nous appartient à tous de les utiliser.

La police est appelée à faire appliquer les règles de stationnement qui, à BIRIATOU comme ailleurs, doivent être respectées.

APARKATZEA DEBEKATUA

ÉLAGAGE

L'entretien des plantations débordant sur les voies incombe aux propriétaires. Nous vous rappelons ci-dessous les principales dispositions à respecter:

XEDARRATZEA

INFRASTRUCTURE	PRINCIPALES DISTANCES À RESPECTER	BASE JURIDIQUE
Voies communales	Il n'est permis de planter des arbres en bordure des voies communales qu'à une distance de deux mètres pour les plantations qui dépassent deux mètres de hauteur et à la distance de 0,50 mètre pour les autres. Les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol des voies communales doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, à la diligence des propriétaires ou fermiers.	Article 671 code civil
Chemins ruraux	Les arbres et les haies vives peuvent être plantés en bordure des chemins ruraux sans condition de distance (sous réserve de ne pas entraver la visibilité). Les arbres, branches et racines qui avancent sur le sol des chemins ruraux doivent être coupés, à la diligence des propriétaires ou fermiers, de manière à sauvegarder la commodité du passage et la conservation du chemin.	Article D161-22 du code rural et de la pêche maritime

En cas d'inexécution par les propriétaires de leurs obligations, la Commune peut les mettre en demeure d'effectuer les travaux et, en cas de refus, procéder d'office à l'élitage à leurs frais.

DÉGRADATIONS

DEGRADAZIAOK

Cette année encore, nous déplorons de trop nombreux actes d'incivilités. Nous pouvons citer par exemple le vol des deux portails métalliques galvanisés des passages canadiens d'Ihiztoki et de Lizarlan, le vol des habillages en bois des containers poubelles et des miroirs de circulation, l'arrachage du téléphone dans l'ascenseur et le vol d'une ampoule, une porte du Xoldo abîmée pendant les fêtes, et l'arrachage des trois drapeaux de la mairie.

Nous devons tous être vigilants et respectueux des biens communaux, en gardant à l'esprit que les réparations sont financées par nos impôts.



Dégradation du plafonnier de l'ascenseur.

MONUMENT AUX MORTS

HILEN
OROITARRIA

Alors que tout au long de cette année 2014 les commémorations se sont succédé dans tous les hauts lieux de faits de guerre, les monuments aux morts, témoins de notre histoire, rendent depuis près d'un siècle hommage à nos disparus.

L'expression " Monument aux morts " s'applique aux édifices érigés par les communes pour honorer la mémoire des concitoyens " morts pour la France ".

La fonction de ces monuments est de rassembler la population autour du souvenir de ceux qui ont disparu à la guerre.

Les monuments aux morts sont très proches des cénotaphes (du grec kenos " vide ", et taphos " tombe "), ces monuments de la Grèce antique, édifiés à la mémoire d'une personne, mais qui ne contenaient pas son corps.

Quasiment inexistants avant la première guerre mondiale, même si quelques monuments du souvenir avaient été élevés en mémoire des combattants de 1870, les monuments aux morts, tels qu'on les connaît en France, furent pour la plupart édifiés entre 1919 et 1925.

Pour la première fois, on grave les listes de noms dans la pierre, permettant à la fois une identification individuelle des soldats morts au combat, et une commémoration collective du conflit.

Pour tenter de donner un sens à la mort sur les champs de bataille de ces 1,3 million d'hommes, la loi a introduit dès 1915 le statut de " mort pour la France ".

Par la loi du 25 octobre 1919, l'État propose des subventions aux municipalités désireuses de se doter d'un monument aux morts.

Ces monuments sont édifiés tantôt près de l'église ou du cimetière, tantôt à proximité de la mairie ou de l'école, sur la place centrale ou bien encore dans un lieu plus à l'écart, parfois même dans un ancien calvaire. On trouve aussi dans les églises des stèles à la mémoire des paroissiens morts à la guerre.

D'une commune à l'autre, ces monuments sont très différents, tant par leur aspect que par leur message, qui peut être neutre, patriotique, pacifiste ou encore religieux, selon les régions et les communes.

A Biriadou, le premier monument aux morts a été édifié à l'intérieur de l'église, sur le mur, à droite de l'actuel emplacement de l'harmonium.

A l'occasion des travaux consécutifs aux changements décidés lors du Concile Vatican II, il a été déplacé sous le porche à gauche de l'église. Les cérémonies commémoratives y seront organisées pendant plusieurs décennies, mais le lieu étroit rend les rassemblements peu aisés.

En 2003, la municipalité aménage un jardin du souvenir, sur la place entre la mairie et l'église, et y fait ériger une stèle asymétrique de grès rose, ornée d'une croix basque, et percée sur l'épaisseur de la pierre d'une colombe en plein vol, voulue comme un désir permanent de liberté et un symbole de paix.

Avec les messages " Biriaduk bere sekeri " (Biriadou à ses fils), et " Oroit gutaz " (souvenez-vous de nous), sont gravés les douze noms des biriaduar morts au combat, onze disparus lors de la guerre 1914-1918 et un disparu lors de la guerre 1939-1945.

Autour de ce monument, témoin d'histoire et chargé de mémoire, les cérémonies rassemblent encore aujourd'hui les associations d'anciens combattants, les représentants des différents corps constitués, les élus, la population et les écoliers pour rendre hommage à ceux qui ont perdu la vie, se recueillir, et ne pas oublier.

Le 11 novembre, les enfants ont rédigé des messages de paix qu'ils ont lancés vers le ciel, portés par des ballons blancs. Un moment émouvant.

Sources documentaires :

Site mémoire et patrimoine, ministère de la défense

Journal Le Monde

Université Lille 3

La stèle initiale se trouvait sur ce mur.

MONUMENT AUX MORTS

HILEN OROITARRIA

2014. urte osoan ospakizunak iragan dira gerran eroritakoen omenez egin diren oroitarri nagusien aitzinean, batez ere hilen oroitarrien aitzinean. Oroitarri hauek, gure historiaren lekukoak dira eta badu orain kasik mende bat gure desagertuak omentzen dituztela.

2003an altxatutako hilen oroitarri berrian, zizelkatuak dira hamabi izenak, 1914-1918ko gerran 11 desagertutakoak eta 1939-1945eko gerran desagertutako beste bat. Izenak idatziak dira lauburu bat duen hilarri asimetriko batean. Irakurtzen da ere "Oroït Gutaz". Gainaldean, hegaldi betean den uso bat zizelkatua da, harriaren loditasunean, ASKATASUN gutizia etengabe bat eta BAKEAREN sinbolo bat irudikatuz.



Jusqu'en 2003, les commémorations avaient lieu sous le porche de l'église.

2014 EN IMAGES

2014 IRUDITAN



- 1 Repas des aînés le 25 janvier
- 2 Départ Monique Lafitte le 11 avril
- 3 Commémoration du 8 mai
- 4 Visite de village le 10 juin
- 5 Repas du quartier Garlatz le 14 juin
- 6 Spectacle Mutxiko Elkartea le 7 juillet

2014 EN IMAGES

2014 IRUDITAN



- 7 Concours chiens de bergers le 3 août
- 8 Concert Yoanna DIAZ le 18 août
- 9 Arbizada le 27 septembre
- 10 Commémoration du 11 novembre
- 11 Noël du personnel le 15 décembre
- 12 Olentzero à l'école le 18 décembre

ANIMATION TOURISME

ANIMAZIOA TURISMOA

Groupe de randonnée avec le guide Iban Dumat

Depuis déjà quelques années le service animation donne rendez-vous aux amateurs de Mutxiko les premiers dimanches des mois de juillet, août et septembre. Fidèles aux rendez-vous, les musiciens et danseurs du groupe **"Patxi eta Konpania"** ont animé le village, pour le plus grand plaisir des visiteurs et amateurs.

Puis ce sont les rendez-vous incontournables **des lundis de la saison estivale** qui ont rassemblé les estivants et les villageois.

Le 7 juillet était présenté un spectacle de danses basques par le groupe **"Mutxiko Elkarte"**, un très beau spectacle à voir et revoir.

Le 21 juillet, place aux chants basques avec le groupe **"Arrantzaleak"**, un beau concert.

Le 28 juillet, à nouveau des danses basques par le groupe **"Begi"** avec ses costumes colorés, malgré un temps incertain le public est venu nombreux.

Le 4 août c'est le groupe **"Alaiak"** qui a mis l'ambiance, une animation qui fait toujours carton plein.

Le 11 août nous avons apprécié le groupe musical **"Palenka"** avec des sonorités d'ici et d'ailleurs, un moment charmant et captivant.

Le 18 août **Yoanna Diaz** est venue interpréter son répertoire d'Amérique latine.

Le 25 août c'était le tour du chœur d'hommes **"Gaztelu zahar"**, toujours attendu avec ses chansons qui nous transportent et nous donnent à tous envie de reprendre les refrains.

La saison s'est terminée le 1^{er} septembre par un clin d'œil à Jacques Brel chanté par **Abdel** ; une interprétation surprenante, un bel hommage à l'artiste disparu.

Pour la promotion de ces spectacles entièrement gratuits, le journal Sud Ouest a annoncé chaque semaine ces animations dans les pages locales, et des affiches ont été installées.

Toutes les manifestations sont diffusées sur le site internet de la mairie ainsi que de Terre et Côte Basque, sur le guide des fêtes d'Hendaye et celui du Comité Départemental. Des dépliants sont également édités par la commune et diffusés dans les offices du tourisme, les centres de vacances, les hôtels, etc.

*Badu urte batzuk jadanik, animazio zerbitzuak hitzorduak antolatzen dituela mutxikozaleentzat, uztail, abuztu eta iraileko lehen igandeetan. Horrez gain, animazio zerbitzuak saihestezinak bilakatu diren **udako astelehenak** ekimena bideratu du eta hauek udatiar eta herritarrak biltzen ditu.*



Pause théâtrale avec les guides Jean-Charles et Jean-Louis.

VISITE DE VILLAGE

HERRIKO BISITA

Le temps d'une promenade les guides Jean-Charles et Jean-Louis, ont accompagné les représentants des offices de tourisme de l'Agglomération Sud Pays Basque ainsi que les élus pour la première visite de village programmée pour la saison estivale. Ils leur ont fait découvrir ou redécouvrir l'histoire de BIRIATOU et du Pays basque en général. Cette visite à la portée de tous est ponctuée de nombreuses pauses théâtralisées pour un moment unique plein de fantaisie, d'anecdotes, d'énigmes et d'histoires. Ces balades ont eu lieu chaque vendredi de mi-juillet à fin août. Ces visites complètent le circuit-découverte ou chacun peut admirer les monuments et sites remarquables.

Ibilaldi baten denboran, Jean-Charles et Jean Louis gidek Hego Lapurdiko Hiriguneko turismo bulegoetako ordezkariak eta hautetsiak lagundu dituzte udako sasoirako programatua den herriko lehen bisitaren kari.

RANDONNÉES

IBILALDIK

Un bilan très positif pour cette saison, les guides ont accompagné en moyenne 15 personnes à chaque sortie, les enfants ont l'avantage de pouvoir accompagner leurs parents pour cette découverte de la montagne, des pottoks et des diverses plantes. Les réservations se font sur le site internet de Terre et Côte Basques, une formule adaptée à la demande des utilisateurs.

CRÈCHE VIVANTE

CREXA BIZIDUNA

La crèche installée au fronton, les étoiles scintillaient le soir du 19 décembre pour accueillir les enfants qui, avec leurs animatrices, ont présenté un petit spectacle bien divertissant. Les plus jeunes ont ensuite pu se restaurer de bonbons, mandarines et marrons tandis que les adultes savouraient le vin chaud offert avec beaucoup de gentillesse par l'auberge HIRIBARREN. Et, comme attendu chaque année, OLENTZERO est arrivé avec son âne pour rencontrer les petits et grands. L'ambiance conviviale régnait sur cette presque veillée de Noël.

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale est de 12 952 € cette année, soit 2% de plus qu'en 2013.

Il constitue un outil indispensable pour assurer une solidarité avec les familles, les jeunes, les aînés, et surtout avec ceux, jeunes ou âgés, chargés de famille ou isolés, qui rencontrent de plus en plus de difficultés dans la vie quotidienne.

Ces aides du CCAS comprennent :

- les prestations financières versées directement aux personnes ou aux familles (bourses, secours exceptionnels, ...).

- les participations indirectes de la commune, au travers des accords et des conventions avec les communes voisines et les divers organismes à vocation sociale. La commune finance ainsi une partie du coût des services offerts aux bariatuar, limitant ainsi le reste à charge pour les usagers.

BON DE NAISSANCE

SORTUBERRIENTZAKO SARIA

La commune offre un bon de 50 € à créditer sur un compte de la Caisse d'Épargne à ouvrir au nom de l'enfant. Bienvenue aux bébés et félicitations aux heureux parents !

Herriko etxeak, Caisse d'Épargne-eko kontu batean sartzeko 50 euroko bonu bat eskaintzen du.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

ETXE HAURTZAINEN ZERBITZUA

Le RAM est une structure au service des assistantes maternelles indépendantes et des parents de jeunes enfants. Il organise chaque mardi matin, à la maison de la petite enfance d'HENDAYE, des ateliers de motricité, d'activités manuelles et créatives, auxquels peuvent participer les tout-petits, accompagnés par leur assistante maternelle.

Le RAM accueille et conseille également les parents à la recherche d'un mode garde.

La commune participe au financement de ce service, par le versement d'une cotisation de 236 € pour chaque assistante maternelle résidant sur la commune.

Cette année, sept assistantes maternelles sont installées à BIRIATOU. La plupart d'entre elles dispose de places disponibles.

Herriko etxeak Etxe haurtzainen zerbitzua diruztatzen du. Hau, aldi berean etxe haurtzaineentzat ezagutzak egiteko eta mintzatzeko gune bat eta zaintza molde bat bilatzen ari diren gurasoentzat laguntza eta aholku gune bat da ere.

Contact : Sandrine SAVE. 05 59 23 42 11/ 06 84 96 65 10.
Sandrine.save@aafs.fr

CRÈCHE FAMILIALE

FAMILIA-HAURTZAINDEGIA

Dans la limite de 3 600 h/an, la Commune verse à la crèche familiale 1,04 € pour chaque heure de garde, pour les enfants résidant sur la commune accueillis en crèche familiale. Le montant à la charge des parents est modulé selon les revenus de la famille. La Caisse d'Allocations Familiales participe également au financement de cet accueil.

Herriko Jendarte Laguntza Zentroak diru laguntza bat ekartzen dio Familia-haurtzaindegia, haurren harrera ahalbidetzeko gurasoen irabazien arabera prezio egokitu baten arabera

Contact : Marion BARADAT. 05 59 23 44 73/ 06 84 96 64

AIDE AUX SORTIES SCOLAIRES

ESKOLAKO ATERALDIETARAKO LAGUNTZA

La commune participe jusqu'à 60 % du montant restant à la charge des familles, dans la limite de 60 euros par enfant, pour les sorties scolaires avec nuitée des enfants scolarisés en élémentaire. Cette participation communale est modulée selon les ressources des familles.

Gurasoen irabaziei egokitu diru laguntza bat, lehen mailan eskolatu haurrentzat, gau bat bederen barne duten ateraldientzat eta familien gain gelditzen den zenbatekoaren portzentaje batekin kalkulatu delarik.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET DE DANSE MUSIKA ETA DANTZA KONTSERBATORIOA

Les jeunes musiciens et danseurs Biriaturar bénéficient d'un tarif réduit grâce à une convention signée par la commune. La différence est payée par la commune directement auprès du Conservatoire. En 2014, notre participation s'est élevée à 2 229 euros pour 12 enfants inscrits.

Biriaturuko musikari eta dantzari gazteentzako prezioa murriztua da, desberdintasuna Herriko Etxeak ordaintzen dio zuzenki Kontserbatorioari.

BOURSES D'ÉTUDES GOI-MAILAKO IRAKASKUNTZARAKO LAGUNTZA

Une aide de 100 à 400 € par an, selon les revenus, est offerte par la commune aux étudiants de l'enseignement supérieur, boursiers ou non.

Douze jeunes Biriaturar ont bénéficié d'une bourse d'études cette année.

100 eta 400 euroen arteko laguntza bat, irabazien arabera egokitua..

PRÉSENCE VERTE

La commune prend à sa charge les frais d'installation, ainsi qu'une participation de 10 € sur l'abonnement mensuel au service. La télésurveillance permet d'allier sécurité et maintien à domicile des personnes âgées.

Telezaintza zerbitzua adinetako pertsonak haien etxean egotea ahalbidetzeko. Herriko etxeak zerbitzu honen finantzamenduan parte hartzen du.

REPAS DES ÂÎNÉS

ADINEKOEN APAIRUA

La commune invite chaque année les personnes de plus de 60 ans à se retrouver pour partager un repas convivial.

Cette année, c'était le samedi 25 janvier à la cidrerie Caminoberri, avec 80 participants.

Herriko etxeak eskainitako apairua, 60 urte baino gehiagokoentzat.

COLIS DE NOËL

EGUBERRIKO SASKIAK

Un panier garni est offert aux personnes âgées et isolées, en témoignage de la solidarité communale en ces périodes de fête.

Herriko adineko pertsonen eta jende bakartuentzat eskainitako saskiak, herriko elkartasunaren lekukotasunez.

AIDE AU RETOUR SUITE À HOSPITALISATION OSPITALERATZE BATEN ONDOTIK ETXERATZEKO LAGUNTZA

La Commune a signé une convention avec l'association ELGAR BIZI, afin de permettre aux personnes qui rentrent chez elles après une hospitalisation avec nuitée, de bénéficier de 5 heures de services à la personne (ménage, courses).

Le montant de cette prestation est entièrement prise en charge par la commune et directement réglée à ELGAR BIZI.

Laguntza berezia, pertsonari eskainitako zerbitzu gisa, eritasun, istripu edo ebakuntza batengatik gau bat bederen barne duen ospitaleratze baten ondotik, beren etxera sartzen diren biriaturarrei.

SECOURS EXCEPTIONNEL

OHIZ KANPOKO LAGUNTZA

La commune peut apporter une aide ponctuelle aux personnes ou aux familles en grande difficulté. La demande doit impérativement émaner d'un assistant social.

Laguntza berezia pertsona edo familia bati, laguntzaile batek eskaera egiten badu.

URBANISME

URBANISMOA

L'URBANISME 2014 EN QUELQUES CHIFFRES		2014ko URBANISMOA ZENBAKITAN	
TYPE DEMANDE	NOMBRE	ACCORDÉ	REFUSÉ/SANS SUITE
Certificat d'Urbanisme	26 dont 14 d'information 4 en cours d'instruction	8	0 refus
Déclaration Préalable	12	9	1 refus 2 sans suite
Permis de Construire	9	7	1 refus 1 sans suite
Total	47		

Les demandes de certificats d'urbanisme ont été bien moins nombreuses cette année. Cela est dû au fait que les propriétaires connaissent maintenant leurs droits, en fonction du zonage du PLU en vigueur depuis novembre 2012.

Pour autant, les droits ont évolué au regard des nouvelles lois et décrets entrés en vigueur depuis la date d'approbation de notre PLU. M. Jean Marc FINESTRA 1^{er} Adjoint en charge de la commission urbanisme, ou Mme ALDALUR qui en assure le secrétariat, sont à votre disposition pour toute information sur les évolutions qui peuvent avoir impacté vos parcelles.

INSTRUCTION DES DEMANDES

ESKAEREN INSTRUKZIOA

La réorganisation des services de l'État entraîne la suppression de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (ex-Direction Départementale de l'Équipement), à compter du 1^{er} juillet 2015.

La compétence sera alors transférée à l'Agglomération Sud Pays basque qui, par délibération en date du 18 décembre, a validé la création d'un service commun "Instruction des autorisations d'urbanisme" qu'elle aura à financer. Encore un transfert de l'État aux collectivités sans compensation financière.

Pour les usagers, il n'y aura aucun changement car le dépôt des demandes et leur pré-instruction se feront toujours en mairie.

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU

HIRIGINTZA TOKIKO PLANAREN BERRIKUSTE OROKORRA

Toutes les communes ont obligation de mettre en conformité leur PLU avec le Grenelle de l'Environnement, et ce au plus tard le 31 décembre 2016.

Par délibération du 29 décembre dernier, le Conseil municipal a initié la démarche en prescrivant la révision générale du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble de notre territoire.

Une information spécifique sera diffusée dans les mois à venir pour communiquer le calendrier des grandes phases de l'étude.

Herriko Etxe guziek beren HTPa Ingurumenaren Grenellaren arabera ezarri behar dute 2016ko abenduaren 31 aitzin.

Abenduaren 29ko deliberoak, Hirigintza Tokiko Planaren berrikuste orokorra manatzen du lurralde osoan.

Heldu diren hilabeteetan informazio berezi bat zabaldua izanen da ikerketaren fase nagusien egutegia jakinarazteko

URBANISME

LOI ALUR ET LOI LAAF

ALUR ET LAAF LEGEAK

Deux nouvelles lois ont modifié cette année le cadre réglementaire pour les constructions.

La loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové) du 24 mars 2014 a été publiée au journal officiel le 26 mars 2014.

Concernant le zonage et le règlement, cette loi prévoit plusieurs mesures :

- suppression du COS et de la surface minimale des terrains constructibles
- La création de secteurs de taille et de capacités limitées (STECAL) est possible dans les zones naturelles et agricoles uniquement à titre exceptionnel et après avis de la commission départementale.
- Hors STECAL, les constructions en zone agricole ou naturelle ne peuvent faire l'objet que d'une adaptation ou d'une réfection (Cette mesure, qui ne permettait plus ni extension, ni construction d'annexes en zone N, a été assouplie par la loi LAAF).

La loi LAAF (Loi d'Avenir sur l'Agriculture, l'alimentation et la Forêt) du 13 octobre 2014 vient assouplir le volet "urbanisme" de la loi ALUR, en ce qu'elle modifie le code de l'urbanisme et notamment l'article L123-1-5.

" Dans les zones agricoles ou naturelles et en dehors des secteurs mentionnés au présent 6°, le règlement peut désigner les bâtiments qui peuvent faire l'objet d'un changement de destination, dès lors que ce changement de destination ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Ce changement de destination est soumis [...] à l'avis conforme de la commission départementale [...]"

" Dans les zones agricoles ou naturelles et en dehors des secteurs mentionnés au présent 6°, les bâtiments d'habitation peuvent faire l'objet d'une extension dès lors que cette extension ne compromet pas l'activité agricole ou la qualité paysagère du site. Le règlement précise les conditions de hauteur, d'implantation et de densité des extensions [...]"

URBANISMOA

MAJORATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS NON BÂTIES

ERAIKI GABEKO JABETZEEN GAINEKO LUR-ZERGAREN EMENDATZEA

Nous vous avons alertés, lors de notre précédente édition du bulletin, sur la majoration de la taxe foncière applicable aux propriétés non bâties situées en zone constructible.

Une réunion en mairie avait été organisée le 17 septembre avec les propriétaires intéressés par cette évolution législative.

Notre Commune n'est désormais plus concernée par cette réforme puisque la loi de finances rectificative pour 2014 a apporté des modifications au dispositif initial, en excluant certaines aires urbaines, dont celle de BAYONNE à laquelle BIRIATOU est rattachée.

Il s'agit là d'une heureuse conclusion que nous appelons de nos vœux et pour laquelle nous avons activement milité.

Nous avons déjà refusé de communiquer aux services des impôts, à la date demandée, la liste des terrains qui auraient été touchés par la majoration.



BUDGET

AURREKONTUA

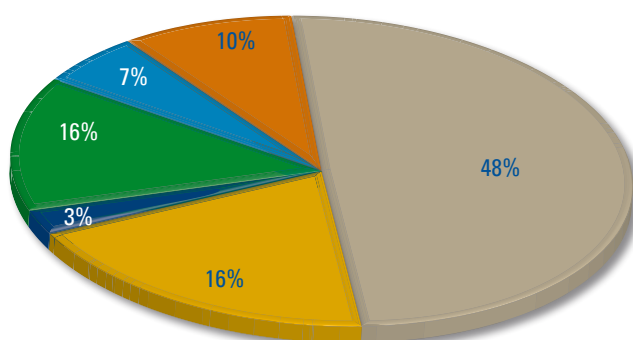
BUDGET COMMUNAL

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses de l'année. Il se décompose en deux sections, fonctionnement et investissement, votées chacune en équilibre.

Budget Communal primitif 2014
Section de fonctionnement

Recettes

Total 993 698 €

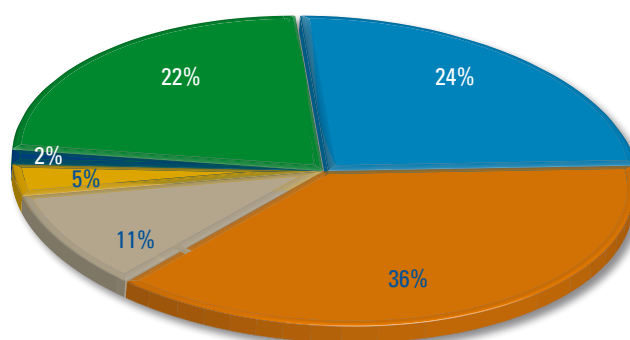


- Atténuations de charges (68 K€)
- Produits des services, des domaines et ventes diverses (99 K€)
- Impôts et taxes (471 K€)
- Dotations, subventions et participations (159 K€)
- Autres produits de gestion courante et produits exceptionnels (23 K€)
- Résultat de l'année 2013 (156 K€)

Budget Communal primitif 2014
Section de fonctionnement

Dépenses

Total 993 698 €



- Charges à caractère général (241 K€)
- Charges de personnel et frais assimilés (357 K€)
- Autres charges de gestion courante (110 K€)
- Charges financières (45 K€)
- Charges exceptionnelles (23 K€)
- Virement à la section d'investissement (216 K€)

Recettes :

- Atténuations de charges : remboursement par l'État d'une partie des rémunérations des agents en contrats aidés.
- Produits des services, des domaines et des ventes diverses : recettes de l'ALSH, du Xoldo, des coupes de bois, des concessions dans le cimetière, etc...
- Impôts et taxes . Il s'agit principalement des impôts directs locaux : taxe d'habitation, taxes foncières et reversement d'une partie de l'ancienne taxe professionnelle par l'Agglo.
- Dotations, subventions et participations : principalement les dotations de l'État, au-travers de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF).
- Autres produits de gestion courante et produits exceptionnels : revenus des immeubles, etc...

Dépenses :

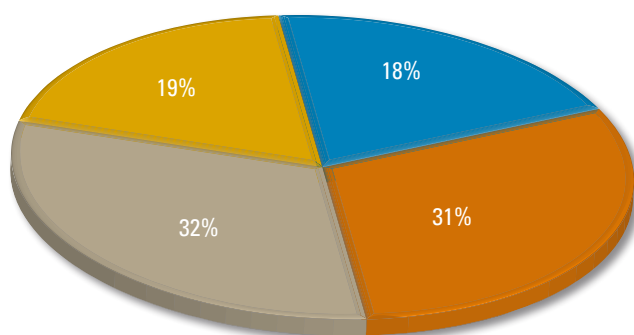
- Charges à caractère général : Téléphone, électricité, fournitures administratives, dépenses ALSH et Xoldo, maintenance, etc...
- Charges de personnel et frais assimilés ; salaires et charges sociales
- Autres charges de gestion courante : indemnités des élus, contributions aux organismes de regroupement, etc..
- Charges financières : intérêts et emprunts
- Charges exceptionnelles : versements aux budgets CCAS et Tourisme, etc...
- Virement à la section de fonctionnement

BUDGET

AURREKONTUA

Budget Communal primitif 2014
Section d'investissement
Recettes
Total 669 853 €

Budget Communal primitif 2014
Section d'investissement
Dépenses
Total 669 853 €



- Subventions d'investissement reçues (120 K€)
- Dotations, fonds divers et réserve (209 K€)
- Virement de la section de fonctionnement (216 K€)
- Restes à réaliser année (124 K€)

- Immobilisations corporelles : 295 K€, dont :
 - ⇒ Frais d'études : 8000 €
 - ⇒ Bois et forêts (notamment piste DFCI) : 66 000 €
 - ⇒ Travaux de l'ancien presbytère : 117 290 €
 - ⇒ Installations de voirie (programme de voirie, enrobés, signalisation, etc.) : 86 452 €
 - ⇒ Matériel informatique (serveur) : 8 000 €
- Remboursement du capital des emprunts : 53 K€
- Solde négatif de la section d'investissement de l'exercice 2013 : 312 K€

Recettes :

- Subventions d'investissement reçues : Fonds de concours de l'Agglomération, subventions du Département et de l'État
- Dotations, fonds divers et réserves : Récupération de la TVA des investissements réalisés deux ans auparavant, taxe d'aménagement, part de l'excédent de la section de fonctionnement de 2013 pour combler le déficit de la section d'investissement de 2013
- Restes à réaliser année 2013 : subventions attribuées pour des investissements réalisés en 2013 mais qui n'ont été perçues qu'en 2014.

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

La loi de finances pour 2015 prévoit de mettre les collectivités territoriales à contribution pour le redressement des comptes publics, en diminuant la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée chaque année.

Les simulations effectuées prévoient une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) pour notre Commune de 21 000 € en 2015, puis de nouveau de 15 000 € en 2016 et de 15 000 € en 2017. Au total, la DGF versée à notre commune en 2017 sera de 51 000 € de moins que ce qu'elle est actuellement. Ce montant correspondant sensiblement à 50% de l'autofinancement que nous dégageons de nos recettes.

Par conséquent cette diminution limitera très significativement notre capacité d'investissement.

BUDGETS TOURISME ET CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

Les Budgets Tourisme et CCAS ont été votés en équilibre en recettes et en dépenses, pour des montants respectifs de 15 588,45 € et de 12 952, 19 €

AGGLOMÉRATION



ELKARGOA

AGGLOMERATION SUD PAYS BASQUE
HEGO LAPURDIKO HIRIGUNEA

FONCTIONNEMENT

FUNZIONAMENDUA

Le fonctionnement de l'Agglomération ressemble à celui des communes, avec une assemblée délibérante de 43 membres, dont 2 de BIRIATOU, qui décide des questions les plus importantes, et un exécutif qui examine et instruit les dossiers et dispose de compétences déléguées par le Conseil communautaire.



COMPÉTENCES

ESKUMENAK

L'Agglomération dispose des compétences suivantes :

- Environnement
- Assainissement
- Eau potable
- Milieux naturels
- Eaux pluviales
- Développement économique
- Aménagement de l'espace
- Transports – Déplacements
- Culture
- Langue basque
- Transfrontalier

Toutes ces compétences à la charge de l'Agglomération sont exercées en collaboration entre l'Agglomération et les Communes.

S'agissant des transports, depuis la rentrée scolaire 2014/2015, l'Agglomération gère directement le transport scolaire (inscriptions, circuit), en lieu et place des communes et du Conseil général.

Pour toute question relative aux transports scolaires, à l'eau potable ou à l'assainissement, merci de contacter l'Agglomération Sud Pays Basque au 05 59 48 30 85.

Eskola garraioei, ur-edangarriari edo saneamenduari buruzko edozein galderarentzat, milesker Hego Lapurdiko Hirigunearekin harremanetan sartzeari 05 59 48 30 85 zenbakira deituz.

CONTENTIEUX

GATAZKAK

Dans un souci de transparence, nous faisons le point sur les affaires contentieuses en cours, même si cela ne résulte pas d'une obligation légale

URBANISME

Affaire Pierre ZUBIALDE

Monsieur Pierre ZUBIALDE a sollicité le Maire pour l'autoriser à emprunter le Chemin de la forêt avec des poids lourds, dans le but de remblayer ses bassins par des déchets inertes. En réponse, le Maire a refusé d'accorder une dérogation à l'interdiction de circulation des véhicules de plus de 7,5t sur cette voie, en faisant valoir des nuisances et des risques pour la sécurité et la santé des riverains. Monsieur Pierre ZUBIALDE a formé un recours contre le refus du Maire. Le dossier est en cours d'instruction.

Affaire Marc ZUBIALDE (1)

Monsieur Marc ZUBIALDE a formé plusieurs recours contre des CU négatifs délivrés en 2011, au titre du RNU, et conformément aux avis des services de l'Etat.

- Deux recours contre deux CU négatifs délivrés le 31/05/2011,
- Un recours contre un CU négatif délivré le 15/11/2011.

Par jugements en date du 30/05/2013, le Tribunal administratif de Pau a annulé les CU négatifs. La Commune a fait appel du jugement pour un des trois CU. Le dossier est en cours d'instruction.

Affaire Marc ZUBIALDE (2)

Monsieur ZUBIALDE a déposé un recours devant le Tribunal administratif le 4/02/2013, demandant l'annulation de la délibération du 5/11/2012 par laquelle le Conseil municipal a adopté son Plan Local d'Urbanisme. Le dossier est en cours d'instruction.

Affaire Marc ZUBIALDE (3)

Suite à l'annulation par le Tribunal administratif des CU négatifs délivrés par la Commune (voir affaire Marc ZUBIALDE 1), la Commune a dû instruire de nouveau les demandes, un CU négatif annulé par le Tribunal ne signifiant pas la délivrance d'un CU positif mais uniquement l'obligation pour l'administration d'instruire de nouveau la demande. Les dossiers ont donc été de nouveau instruits, mais sur la base du PLU adopté entre-temps et dans lequel les terrains en question sont inconstructibles. Monsieur Marc ZUBIALDE a déposé un recours contre les trois nouveaux CU négatifs délivrés. Le dossier est en cours d'instruction.

VIE ASSOCIATIVE

ELKARTEAK

Les associations constituent le socle de la vie sociale de notre commune, offrant des moments de loisirs, de partage et de convivialité très appréciés.

Vous trouverez dans les pages suivantes les textes que nous ont fait parvenir quelques associations, afin de mieux connaître leurs activités et de faire partager leurs actions.

Elkarateak gure herriko bizi sozialaren oinarriak dira. Biziki preziatuak diren aisia, partekatze eta lagun arte momentuak eskaintzen dituzte.

Ondoko orrietan elkarte batzuek helarazi dizkiguten testuak atxemanen dituzue. Testu hauek elkartearen jarduerak ezagutarazteko eta haien ekintzak partekatzeko xedea dute.



Aintzinat est une grande famille de 111 adhérents.

Elle évolue gentiment, gaiement.

A la relecture de notre calendrier d'activités, il est bon de se remémorer les moments agréables de cette année 2014 qui nous quitte déjà.

Tout d'abord les rencontres hebdomadaires autour des différentes activités sont suivies assidûment.

Puis, nos manifestations ponctuelles sont toujours aussi festives, chaleureuses, amicales. Cette année nous avons innové avec le repas carnaval : moment savoureux, où les déguisements nous ont permis de découvrir l'imagination débordante des participants.

Après la cidrerie du mois de mars, nous avons découvert en juin la ferme OTEIZA aux Aldudes et notre voyage annuel en septembre nous a transporté au Futuroscope et Puy du fou : sorties ludiques mais aussi culturelles.

Une nouveauté à partir de janvier 2015, nous mettons en place un cours de yoga le mercredi matin à la place de la séance de gymnastique.

Aintzinat est généreuse, citoyenne et solidaire. Depuis sa création en 2002, elle organise une journée spéciale en décembre où toutes les activités favorisent le don, au profit d'associations caritatives et humanitaires locales. Il faut s'épauler, s'entraider car les périodes actuelles sont difficiles. C'est la philosophie, l'éthique de notre association.

En début d'année, la disparition brutale de Claude Curé nous a affecté. Nous avons témoigné à Annie et sa famille toute notre compassion et notre soutien. Soyons fraternels et à l'écoute.

2015 frappe à notre porte, souhaitons-nous une bonne santé, des idées, encore des idées, et les moyens intellectuels et physiques pour les réaliser.

Nous invitons les jeunes retraités du village à venir découvrir nos différentes activités ; le meilleur accueil vous sera réservé.

Bonne année à tous

Aintzinat, 111 kideko familia handia da.

Poliki poliki handitzen da, alaiki.

Gure jardueren egutegia berriz hartzean, on da, jadanik uzten gaituen 2014. urteko momentu atseginak oroitzea.

Hasteko, jarduera desberdinen inguruko asteko topaketak jarraituki segituak dira.

Ondotik, noizbehinkako ekitaldiak iragaten dira beti bezain besta eta lagunarteko giro beroan. Aurten, berrikuntza, ihauterietako apairua izan da: momentu goxoa izan da eta irudimenez gaindituak, parte-hartzaileek beren mozorro desberdinak deskubriarazi ahal izan dizkigute.

Martxoko sagardotegiaren ondotik, ekainean, Aldudeko OTEIZA etxaldea deskubritu dugu eta iraileko bidaiak Futuroscope-era eta Puy du Fou-ra eraman gaitu: ateraldi ludi-koak baita kulturalak ere.

2015eko urtariletik aitzina, berritasuna asteazken goizeko yoga kurtsoa izanen da gimnastika saioaren ordez.

Aintzinat, eskuzabala da, herritarra eta solidarioa. Bere sorkuntzaz geroztik 2002an, egun berezi bat antolatzen du abenduan. Egun horri esker, antolatutako jarduerak emaitzak biltzen dituzte tokiko karitatezko elkarteak eta erakunde humanitarioak laguntzeko. Elkar lagundu behar da, egungo garaia zailak baitira. Gure elkartearen filosofia eta etika da.

Urte hastapenean, Claude Curé-ren desagertzeak hunkitu gaitu. Annie-ri eta bere familia osoari gure urrikalmendu osoa eta gure sustengua adierazi dizkiegu. Anaitasunean bizi gaitezen eta besteak aditzeko gai egon gaitezen.

2015. urtea dator, gure buruari desira diezazkiogun osasun ona, ideiak, berriz ere ideiak eta gauzatzeko beharrezkoak diren baliabide intelektual eta fisikoak.

Herriko erretretadun gazteak gure jarduera desberdinak deskubritzera gomitatzan ditugu; harrera hoberena eginen dizuegu.

Urte berri on deneri

COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des fêtes a organisé les fêtes patronales de la Saint-Martin. Celles-ci se sont déroulées du 7 au 15 novembre.



Concert Berri good



Concert Banda Bassoti



Concert Sparteens

MEDIA LUNA



L'association MEDIA LUNA souhaite une bonne et heureuse année 2015 à tous les Biriatar.

Nous vous donnons rendez-vous tous les mercredis à partir de 16h30 pour les cours de danses sévillanes d'initiation. Renseignements et inscriptions auprès de Reyes au 00 34 652 779 095.



Ekin



En ce début d'année 2015, les membres du bureau ainsi que tous les adhérents vous adressent leurs meilleurs vœux. Nous remercions également tous les bénévoles qui nous aident lors des diverses manifestations.

La marche du printemps organisée avec les communes voisines est un succès toujours grandissant, c'est l'occasion de lier amitié avec les compagnons de randonnée d'un jour, les nouveaux découvrent cette splendide balade accessible à tout public jeunes et moins jeunes. Les haltes rafraîchissantes et le casse-croûte de l'arrivée redonnent des forces aux participants, ils se sont tous donné rendez-vous pour le dimanche 15 mars 2015.

L'association Ekin a réalisé un magnifique char sur le thème des sorcières, les Biriartuar nous ont rejoint nombreux autour du défilé de la fête basque.

Le Concours de chiens de bergers s'est déroulé sans Firmin MIHURA disparu plus tôt, son successeur Gaby Phagaburu n'a pas démerité et avec les autres bergers, ils nous ont fait une démonstration, à tour de rôle, guidant les chiens lors des différents exercices de conduite du troupeau de brebis. Buvette et sandwich à disposition ont permis de prolonger une agréable soirée.

Malgré un temps maussade, le repas du village s'est déroulé dans une excellente ambiance, au menu : le traditionnel méchoui, bravo aux cuisiniers.

Vous aimez votre village, vous êtes disponible et dynamique, nous vous invitons à nous rejoindre si vous souhaitez faire partie de l'association et participer ainsi à l'organisation d'événements festifs et culturels sur et en dehors de Biriartou.



Défi à pala-ancha:

En orange : Stéphane Suzanne et Ramuntxo Amestoy.

En bleu : Gaby et Manu Andueza.

PILOTAZALEAK

TOURNOI AMATEUR

Résultats du tournoi de Biriadou "trophée Joakin Arizaga".

Finales disputées le samedi 27 septembre :

- 3^e série :

Micheo et Vignau 38 c/ Iciaga et Gorosureta 40

- 2^e série :

Mendiboure et Ladeveze 40 c/ Darmendrail et Ezcurra 37

- 1^{re} série :

Poueyts et Olaizola 40 c/ Benesse et Etcheto 27

2 jeunes joueurs ont reçu le trophée "plaza gizon 2014" pour leur état d'esprit et leur disponibilité : Mikel Inda et Peio Aramburu.

TOURNOI OPEN

Finale jouée le jeudi 11 septembre :

Sorhuet et Yustéde 40 c/ Suertegaray et Ducassou 33

Tournoi Pala-ancha :

Résultats des finales jouées le 20 juillet :

3^e série :

Finestra D. - Finestra J-M. 40

c/ Hirigoyen P. - Hirigoyen Maeva 35

2^e série B :

Zubiri J. - Larrea A. 40 c/ Lafargue D. - Mocorea D. 36

2^e série A :

Delabaca F. et Berra M. 40 c/ Larzabal X. et Larzabal Cl. 33

1^{re} série :

Haramboure frères 30 c/ Andueza M. et Carricaburu 40 (partie arrêtée sur blessure de J-Ch. Haramboure et reprise avec F. Delabaca).

Défi pala-ancha, joué le jour des finales de main-nue le 27 septembre 2014 :

Andueza frères 30 c/ Suzanne et Amestoy 40.

En plus du tournoi pala traditionnel, une compétition Elite sera mise en place cette année avec les meilleurs spécialistes du bout de bois.

ASSOCIATION DES PÊCHEURS DE LA BIDASSOA

Globalement, la saison 2014 est restée intéressante sur le plan de la fréquentation des berges et sur celui des prises, mais, il apparaît que la participation aux concours d'été stagne depuis environ 3 ans. Après discussion en conseil d'administration, il a été décidé de les maintenir pour sauvegarder, malgré son coût, une certaine animation halieutique bon enfant.

Sur le plan de la vente des cartes de soutien, nous notons une progression de presque 10% qui ne peut que nous réjouir et confirme le regain d'intérêt des riverains pour leur fleuve. Malheureusement il a été remarqué une mortalité anormale de saumons en mai et juin : 3 adultes de belle conformation ont été trouvés morts par des pêcheurs et par nos gardes. En Navarre on parle d'une trentaine de cas, ce qui est énorme quand ce chiffre est rapporté au nombre de passages comptabilisés à la passe de Vera qui s'élève pour l'année à 560. Un des saumons morts, récupéré par nos soins a été porté à la station salmonicole de Mugaire en Navarre pour diagnostique. Ces décès seraient dus à une hémorragie d'origine bactérienne dont, pour l'instant, l'origine n'est pas connue. Corollaire inévitable, la pêche du saumon a été fermée dès le 15 juin, bien avant que le quota 2014 ne soit atteint. Autre anomalie : dès le début de l'été il ne se prenait quasiment plus que des petits poissons d'environ 2 kg. Ont-ils été gênés dans leur remontée et bloqués dans le golfe de Gascogne ? Y-aurait-il eu introduction par les autorités halieutiques navarraises de souches inappropriées ?

La saison 2014, à d'autres titres, n'a pas été un long fleuve tranquille. Avec les habitants de Biriattou, les pêcheurs de l'A.P.B. sont les observateurs les plus assidus des problèmes qui en permanence perturbent la vie du fleuve :

D'abord, la pollution : contrairement à ce qui nous a été promis à la précédente A.G., les informations " retour " ne nous sont jamais parvenues ?

Ensuite, le respect de la réglementation : nos gardes ont surpris à plusieurs reprises des pêcheurs exerçant leur art en amont du pont de Béhobie en dehors de la période d'ouverture spécifique de cette pêche. Interpellées, ces personnes ont déclaré ignorer qu'il existait cette fermeture de fin septembre à début mars. Un déficit d'information existe donc et le pont de Behobie pourrait être " équipé " d'un panneau " PÊCHE INTERDITE EN AMONT " qui serait installé au moment de la fermeture. L'embranchement du chemin de la forêt, à Biriattou semble aussi être un endroit privilégié pour installer un panneau, à hauteur des containers où pourrait être rappelé la réglementation. La mention de cette fermeture est bien portée sur la carte de soutien de l'A.P.B., mais les pêcheurs ne sont pas obligés de l'acheter.

Pour finir, la vie du fleuve et sa protection : Il apparaît clairement que l'installation du slalom/kayak de Santiagotarrak à hauteur de San Miguel a la folie des grandeurs : des portes



Concours international 2014, les deux présidents.

sont rajoutées régulièrement, d'énormes sacs métalliques contenant des gros cailloux sont installés, de nouveau, dans le lit majeur, et actuellement pour accélérer encore la vitesse de l'eau ils en sont à créer un couloir avec ces amas de cailloux, en contrevenance avec toutes les lois du monde qui interdisent ce genre de pratique, sauf aux professionnels, et ce n'est pas le cas de Santiagotarrak. Nous aimerions, avant d'en arriver à des mesures radicales que tout le monde viendrait à regretter, savoir de quelle autorisation de modifier ainsi de lit du fleuve bénéficie Santiagotarrak, et qui contrôle leurs actions terrifiantes : non contents d'avoir saccagé le plus beau pool à saumons de la partie internationale, ils sont en train de rendre la remontée des saumons de plus en plus difficile, c'est proprement inadmissible... Qu'advient-il si une crue majeure comme en connaît de temps en temps la Bidasoa vient éventrer ces conteneurs ? C'est simple, nous verrons ces gros cailloux dévaler et colmater les postes et les frayères à truites.

L'association des pêcheurs de la Bidasoa se sent à l'aise et aidée dans son rôle d'animation et d'entretien des berges, grâce à ses partenaires historiques (mairies de Biriattou, Hendaye et Urrugne), mais se sent de plus en plus seule, bientôt abandonnée par la marine d'Anglet, pour agir dans la perspective d'une bonne gestion du fleuve et de sa sauvegarde. La Bidasoa sera-t-elle, en fin de compte victime du traité des Pyrénées, partout ailleurs la gestion des cours d'eau se fait par bassin versant, pour la Bidasoa il y a encore 3 intervenants : France, Gipuzkoa et Navarre, " ça ne peut pas le faire... " comme on dit vulgairement.

Pour 2015, le programme est le suivant :

- 07/03 : Ouverture de la pêche en amont du pont de Béhobie.
- 06/06 : Concours international de pêche à la truite en Bidasoa organisé par iparetarrak .
- 25/07 : Concours estival de la Saint Jacques.
- 22/08 : Concours estival
- 20/09 : Fermeture de la pêche en amont du pont de Béhobie.



BIRIATUKO MENDI KIROLAK



Pour l'année 2014, l'association Biriato Mendi Kirolak a organisé quatre événements majeurs.

Le dimanche 8 juin 2014, se déroulait la 10ème édition de la traditionnelle course pédestre Biriato Mendi Lasterka. 143 participants ont pris le départ, soit 21 de plus que lors de l'édition 2013. Chez les hommes, Benat MARMISSOLLE s'adjuge la victoire en 1h19m04s, devenant ainsi que recordman de l'épreuve sur ce parcours. Le classement féminin a été remporté par Andrea GOURAUD en 1h51min43s. Ce même jour, et afin de permettre au public de voir les coureurs en montagne, une randonnée pédestre en sens inverse du parcours était organisée.

Pour la seconde année consécutive, une randonnée VTT sur les sentiers de montagne de BIRIATOU et URRUGNE était organisée le dimanche 24 août. Environ soixante-dix cyclistes ont pris le départ, soit deux fois plus que la 1ère édition, laissant donc présager une très bonne édition 2015. Enfin, le dimanche 23 novembre était organisés à Biriato les championnats d'Euskadi de duathlon en montagne (VTT + Course à pieds) avec la présence des meilleurs de la discipline de tout le Pays Basque. Une très belle journée en ce mois de novembre, avec de nombreux participants et spectateurs tout le long du parcours.

L'association Biriato Mendi Kirolak organisera durant l'année 2015 la course pédestre qui aura lieu le dimanche 07 juin 2015, et la randonnée VTT vers la fin du mois d'août. Nous souhaitons remercier chaleureusement tous nos partenaires et bénévoles, sans qui ces événements ne pourraient se dérouler, en espérant compter sur le soutien cette année encore. Milesker deneri !

2014an, Biriato Mendi Kirolak elkarteak lau ekitaldi nagusi antolatu ditu.

2014ko ekainaren 8an, igandearekin, Biriato Mendi Lasterketaren 10. edizioa iragan zen. 143 parte-hartzaile abiatu ziren, hau da 2013an baino 21 lasterkari gehiago. Gizonezkoetan, Beñat MARMISSOLLE-ek irabazi zuen 1:19:04-tan, ibilbide honetako probaren errekorrena bilakatuz. Emakumezkoetan, Andrea GOURAUD-k irabazi zuen 01:51:43-ko denbora emanez. Egun hortan, publikoari mendiko lasterkariak ikusteko aukera emateko, ohiko bidearen kontrako norabidean oinezkoen ibilaldia antolatua zen.

Bigarren urtez segidan, mendiko bizikleten ibilaldia antolatua zen BIRIATU eta URRUÑAKO mendien xendretan abuztuaren 24an, igandearekin. Hirurogeita hamar bat bizikletari abiatu ziren, hau da lehen edizioa baino bi aldiz gehiago, 2015eko edizio paregabea iragarritz.

Azkenik, azaroaren 23an, igandearekin, Euskadiko mendi duatloi (mendiko bizikleta + oinezko lasterketa) txapelketa antolatua zen Euskal Herri osoko diziiplina honetako hoberenekin. Azaroko egun zoragarria izan zen, parte-hartzaile eta ikusle anitz bildu ziren ibilbide osoan.

2015ean, Biriato Mendi Kirolak elkarteak antolatuko ditu: oinezko lasterketa ekainaren 7an, igandearekin eta mendi bizikleta ibilaldia abuztu bukaeran.

Gure partaide eta laguntzaile guztiak eskertu nahi ditugu, hauek gabe gertakari hauek ezin bailirateke egin. Aurten berriz ere sutengua hor izanen dela espero dugu. Milesker deneri!

ETAT CIVIL

2014



Naissances (13)

LACROIX Enzo	4 janvier 2014
CUGNO Noemi	5 février 2014
BECERRA BENIMELLI Simon	17 février 2014
IBARBOURE Océane	13 mars 2014
ARTETA FERNANDEZ Erik	23 avril 2014
ANDUEZA YARZABAL Julien	16 juin 2014
MORENO SOLER Alex	12 juillet 2014
JAGUT MERLET Pacôme	6 août 2014
PALERMO HEYMANN Zoé	4 septembre 2014
CALVO ZOZAYA Maïena	19 septembre 2014
POCHELU ESCUDERO Bixente	26 octobre 2014
GUICHARD ETCHEPARE Elsa	17 novembre 2014
DE RYCKE COSTA Angel	28 novembre 2014



Mariages (3)

BATLOT Carine et PECHON-ROSSEL Mikaela	19 avril 2014
BURGUETE Gérard et ZAUDAISKA Antonina	20 septembre 2014
CHOPIN Jérôme et CUESTA Rebecca	4 octobre 2014



Décès (6)

CURÉ Claude – 70 ans	29 janvier 2014
VIDAL Jean-Louis - 56 ans	22 juillet 2014
ANAUT Y DE GRACIA Carlos – 65 ans	24 septembre 2014
DE ALMEIDA Jean François - 57 ans	12 novembre 2014
BINET Arlette Claudie épouse ZUBIALDE- 63 ans	4 décembre 2014
VERTIZ ARRECHEA Jose-Angel - 79 ans	16 décembre 2014

2014KO

ESTATU ZIBILA

INFOS PRATIQUES

SECRETARIAT MAIRIE

Ouverture au public lundi, mardi, jeudi, vendredi de 10 h30 à 13h00 et de 14h30 à 17h00 ; mercredi et samedi de 10h30 à 12h30.

Tél. : 05 59 20 71 24

En dehors de ces horaires, les agents travaillent à bureau fermé et il est possible d'obtenir un rendez-vous sur demande.

GROUPE SCOLAIRE

Ecole maternelle, Directrice Mme DARTHOUT,
Tél. : 05 59 20 69 08

Ecole élémentaire, Directrice Mme CORNU,
Tél. : 05 59 20 69 08

ALSH, cantine, périscolaire, Directrice Mme EYT,
Tél. : 05 59 20 69 08 ou 06 43 40 62 49

XOLDO

Ouvert du lundi au vendredi de 15h30 à 22h15.
Tél. : 05 59 20 37 51 - Email : xoldo@orange.fr

En dehors de ces horaires, s'adresser à la mairie.

SIED

La collecte des déchets ménagers est assurée par le Syndicat Intercommunal pour l'Élimination des Déchets (SIED) de la Côte Basque Sud.
Tél. : 05 59 47 32 57

Les 1^{er} et 3^e mardis, le SIED organise le ramassage des encombrants (meubles, gros électroménagers) et des déchets verts en porte à porte. Appeler la veille pour s'inscrire. Ce service est gratuit jusqu'à 2 m³.

Vous pouvez aussi déposer vos objets encombrants à la déchetterie de Laburrenia, à Urrugne ; ouverture du lundi au samedi de 8h30 à 17h30 (de 8h00 à 18h00 de mi-juin à mi-septembre), le dimanche de 9h00 à 12h00 ; l'accès est gratuit pour les particuliers.

Le SIED organise la mise en place, à titre expérimental, d'une collecte des déchets ménagers et des déchets recyclables en porte à porte dans certains secteurs. Dans les quartiers plus difficiles d'accès, la collecte en bacs de regroupement est maintenue. Dans un souci de rationalisation et de sécurisation du circuit, quelques containers ont été supprimés.

NUMEROS UTILES

Commissariat de Police d'Hendaye :
Tél. : 05 59 51 40 40

Gendarmerie d'Hendaye :
Tél. : 05 59 48 03 05

Commissariat de Police de St Jean de Luz :
Tél. : 05 59 51 22 22

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Trésorerie principale d'Hendaye :
Tél. : 05 59 20 22 66

Centre des Impôts de Biarritz :
Tél. : 05 59 41 37 03



Bonne année 2015 Urte berri on !

Mairie - Herriko Etxea - 64700 Bariatou - tél. 05 59 20 71 24 - fax 05 59 20 96 18
contact@mairie-bariatou.fr - www.bariatou.fr